



Words, words, words !...

Chronique d'une œuvre désannoncée.

- exposition

du 22 janvier au 4 février 2009

à la Galerie des écoles d'art de Poitiers

26 rue Jean Alexandre - Poitiers

Entrée libre tous les jours

de 10h00 à 12h00

et de 14h00 à 19h00

Vernissage le 22 janvier 2009 à 18h30

- conférence de Stéfanie Bourne

le 22 janvier 2009 à 17h30

Auditorium de l'ÉESI

26 rue Jean Alexandre - Poitiers

« Exposer Médusé* » n'est pas une exposition ordinaire. Dans sa forme, comme dans sa conception, elle associe artiste et commissaire pour une œuvre où il y a moins à voir qu'à percevoir. Une exposition où Stéfanie Bourne et l'École européenne supérieure de l'image, ainsi les institutions partenaires (ici En attendant les Cerises, Orange, MobiNear, l'École des Beaux Arts, People TV et le Palais de Justice de Poitiers) se retrouvent à travers une collaboration plus étroite qu'ailleurs. Un événement dont le contenu est la trace éphémère ou même, juste la suite des étapes amenant à une expérience artistique originale : Médusé*.

Car la méthode de travail de Stéfanie Bourne n'est pas sans rappeler celle de l'ethnologue qui s'immerge dans le milieu qu'il étudie par observation participante (ici la justice). Car si Stéfanie Bourne donne (depuis 2000) le nom de *Vernaculaire* à sa pratique artistique (et à sa petite entreprise) qui consiste à travailler dans, avec et sur les territoire, elle propose un travail au plus proche de ce que l'on appelle « l'art public » dans les pays anglo-saxons. Pratique qu'elle a beaucoup développée en Écosse et dont elle continue d'appliquer les préceptes : « l'immersion sur un territoire donné, au sein d'un groupe ou d'un réseau de personnes ».

Mais revenons à Médusé*. Ici, à Poitiers, le travail de Stéfanie Bourne, en partenariat avec le Palais de Justice de Poitiers et l'association En attendant les Cerises, « est un questionnement sur les limites de l'espace public et du domaine privé dans la pratique de la justice au quotidien. »

Ces rencontres ont abouti en mars 2006 à une proposition : Médusé*, dont le but était de « pousser à leur paroxysme ces limites, dans le respect de la loi et des individus concernés, en désincarnant et en déplaçant en temps réel les débats des audiences publiques dans la Salle des Pas Perdus. »

Médusé* s'adresse donc au public assistant à ces audiences et a pour souci de donner aux débats une présence publique sans interférence visuelle et émotionnelle.

« Du point de vue de la justice, ce projet reflète une image de la salle d'audience visant à utiliser l'image banalisée de la technologie aux dépens du lieu humain et de la présence physique des protagonistes du débat dans la salle d'audience. » Pourtant, seulement 4 mois après le début de son exploration Stéfanie Bourne l'écrit : « cette proposition n'aura pas lieu. Du moins, pas cette année... »

Commissaire de l'exposition :

Jean-Jacques Gay

Chargée de communication ÉESI :

Agnès Brunet

a.brunet@eesi.eu/05 45 92 20 62

Dossier de presse sur demande

Renseignements visiteurs

contact@eesi.eu

05 49 88 96 53

****le palais de justice est un tissu transparent, flottant, tentaculaire, frappant de stupeur à en rester médusé. 1606, Medousa : une des Gorgones dans la tragédie d'Eschyle, dont la tête hérissée de serpents changeait en pierre ceux qui la regardaient.***

Une coproduction :

École européenne
supérieure de l'image
European School
of Visual Arts

image



Alors quel est l'enjeu « d'Exposer Médusé » en Janvier 2009 à l'ÉESI, au sein même de la galerie des écoles d'art de Poitiers.

Pour cela il faut revenir à une autre étape de cette procédure Médusé. À ce jour de septembre 2006 où, « dans le cadre des journées du patrimoine, neufs performeurs (les souffleurs) chuchotèrent textes et colportages en relation avec le projet Médusé*... » à l'oreille des visiteurs de la Salle des Pas Perdus du palais de justice de Poitiers.

On voit ainsi l'exercice d'Exposer Médusé comme une autre étape de cette même procédure de colportage et d'immersion dans les arcanes judiciaires et dans les mots de Stéphanie. Le commissaire devient le colporteur du projet Médusé*.

Née à Poitiers, cette jeune artiste trentenaire n'y revient aujourd'hui que pour exposer un débat « placer son visiteur dans un espace de débat, en simulant le manque, la distance, l'ambiguïté dans la compréhension et l'accessibilité d'un monde « celui de la justice ». Les visiteurs seront acteurs de ce débat dans cette mise en situation de la parole. »

« Words, words, words ! » clamait Hamlet face à son impuissance. Des mots, des mots, des mots ! réclame Stéphanie Bourne. Elle ajoute cet avertissement comme une prière au visiteur/expérimentateur d'Exposer Médusé : « Dans le cas où vous ne seriez pas en accord avec cette démarche technologique, à vous d'engager le débat avec d'autres visiteurs afin de recevoir un colportage en direct et un accès plus vrai à (mon) travail. » ... et l'atelier devient la galerie !

Jean Jacques Gay

****le palais de justice est un tissu transparent, flottant, tentaculaire, frappant de stupeur à en rester médusé. 1606, Medousa : une des Gorgones dans la tragédie d'Eschyle, dont la tête hérissée de serpents changeait en pierre ceux qui la regardaient.***

L'École européenne supérieure de l'image (ÉESI) est une école d'art dédiée à la création numérique et aux nouvelles narrativités dont la pédagogie s'articule autour de problématiques de recherche et de projets artistiques.

L'ÉESI propose à Angoulême et à Poitiers des filières complètes débouchant soit sur des diplômes nationaux délivrés par le Ministère de la Culture (Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP, niveau Bac +3) et Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP, niveau Bac +5), soit sur des Masters en Bande dessinée et en Arts & Sciences, délivrés en lien avec l'Université de Poitiers.

Les brèves de l'ÉESI

Soucieuse de restituer tant aux étudiants, qu'aux publics, les formes d'arts référentes aux objectifs de l'École, l'ÉESI a mis en place un nouveau cycle de miniexpositions sur des périodes courtes : Les brèves de l'ÉESI. Stéphanie Bourne succède à Valérie Mréjen, invitée en décembre 2008.

L'École européenne supérieure de l'image est administrée par un groupement d'intérêt public, auquel participent le Ministère de la Culture, la Région Poitou-Charentes, et les villes de Poitiers et d'Angoulême.